

Animations



Le 22 Octobre 2025, à 16h

Viens découvrir les secrets cachés sous tes pieds!

1 heure de jeu/ d'apprentissage autour de la Fresque du Sol vivant pour les 8-12 ans...

Dépêche-toi de t'inscrire, les places sont limitées!

à la mairie de Brens



Animation proposée dans le cadre de la fête du

Mail: brens01.accueil@brens01300.fr

Besoin d'un avis médical?

Contactez votre médecin traitant, si vous en avez un.

Ayez le réflexe CPTS! Si une consultation rapide vous semble nécessaire, si vous avez besoin de conseils, vous pouvez nous contacter au 06 59 74 32 82*.

Vos professionnels de santé de proximité (infirmiers. pharmaciens...) peuvent vous

En dehors des oraires de la CPTS composez le 15.

En cas d'urgence vitale composez le 15.



Mercredi 22 octobre - 17h30 et 18h MAIRIE DE BRENS

Inscription au: 04.79.42.33.72

rens

Ou par courriel au : brens01.accueil@brens01300.fr





BOUGIE

Récital Piano Violon

Catherine Ortolland & Flavien Cosma

Chapelle Saint Michel 20 Septembre 2025 -19h -

Pour une meilleure organisation, merci de bien vouloir préréserver votre place



rens BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 25 / N°4

Chères Brégnardes, chers Brégnards,

Cet été, la municipalité est venue à votre rencontre, dans vos hameaux (Gotraz, Brens centre, la Commanderie. Champtel-Chantemerle. Brens). Sous les fours, vous avez été nombreux à participer à ces moments d'échange pendant lesquels ont été évoqués plusieurs sujets concernant les chemins communaux, la circulation, les réseaux, l'éclairage public, mais aussi le PLU, les finances ou encore l'école. Ces discussions nourrissent la réflexion collective et donnent du sens à l'action communale. Merci pour votre participation!

La parenthèse estivale s'est achevée. Avec la rentrée, le rythme change: les cartables reprennent leur place, les associations redémarrent leurs activités et les projets en cours se poursuivent.

Dans ce bulletin, vous retrouverez les temps forts de l'été, mais aussi un aperçu des thématiques travaillées : passage en 2026 de l'éclairage public en LED, entretien des bâtiments communaux, réfection de voiries, sécurisation de points sensibles... Tout cela, bien entendu, dans le respect de la maîtrise budgétaire.

Bonne lecture à toutes et à tous!

Sandrine Lachize-Piccino, maire de Brens



Les rencontres hameaux estivales en photos







Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie à l'essai jusqu'au 15 octobre pour faciliter l'accès aux services, notamment pour les personnes qui travaillent :

Lundi et mardi: 8h30-12h30 Mercredi: 8h30-12h et 13h-18h Vendredi: 13h-17h 1 samedi sur 2:9h-11h30

(Tél.: 04 79 81 91 27

www.brens01300.fr 2517 Rue du Centre, 01300 Brens

Facebook : Brens pour tous, élus de la majorité

Toutes les actus en temps réel sur ILLIWAP

o Instagram : brenspourtous

Email: brens01.accueil@brens01300.fr

Directrice de publication : Sandrine Lachize-Piccino, maire Conception : Isabelle Santos-Cantero, conseillère municipale Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique



Nouveau visage au secrétariat de la mairie : Anne Domayala assure un remplacement jusqu'au 18 octobre 2025. Merci pour votre bienveillance durant cette période d'adaptation.

Hommages à

C'est avec une immense émotion que nous souhaitons rendre hommage à Monique Veyron qui nous a quittés le 27 juin 2025 à l'âge de 93 ans et à Jacques Burdet qui s'est éteint le 28 juillet 2025 à l'âge de 76 ans.

Jacques Burdet, dit Jacky

Figure emblématique de Brens, homme de cœur et d'engagement, Jacky a profondément marqué notre village. Pompier volontaire et élu dès 1983 aux côtés de Marcel Caillat, il devient adjoint en 1995, puis maire de Brens pendant 2 mandats jusqu'en 2008. Toujours proche des réalités du terrain, il connaissait les chemins, les familles, les enjeux, et surtout, il connaissait les gens. Il a porté des projets structurants qui ont transformé notre village, comme l'agrandissement de l'école, l'ouverture d'une cantine-garderie, la création de la place de la Colombe, du local des pompiers, du local technique, de la zone de loisirs... Sous son impulsion, la population du village a triplé et la commune a su grandir tout en gardant son âme, passant de 340 à 960 habitants. Le village de Brens rend hommage à un grand homme, pilier de son développement, repère de son histoire et voix familière de son quotidien. Nous adressons nos pensées les plus sincères à ses proches : Marie-Claude, Christophe, Antoine, Nathan, Rosalie, Martine, Emmanuelle et David.

Monique Veyron

Cette silhouette familière que vous pouviez rencontrer sur les chemins communaux, parfois perchée sur son vélo ou d'un pas déterminé, n'est plus. Alsacienne, elle s'était expatriée avec sa culture et s'est investie dans la ferme du Petit Brens et auprès de tous ceux qu'elle côtoyait. Elle participait aux travaux de l'exploitation, à la traite des vaches, à la culture du tabac... Son jardin et sa basse cour était offert à tous ceux qui voulaient en profiter. La culture et la connaissance des fleurs étaient une de ses grandes passions et elle savait en faire profiter dans la chapelle de Brens ou l'église de Virignin. Avec son mari Noël, ils ont créé les chambres d'hôtes "des grands Hautains" qui furent pendant des années un lieu de rencontre et de partage très apprécié. Beaucoup se souviendront de ses "éco-cueillettes" des déchets ramassés sur son chemin, parfois au péril de sa vie. Par ce geste, elle exprimait son profond respect pour l'environnement qu'elle servait chaque jour discrètement mais ardemment. Nous adressons nos pensées les plus sincères à ses proches : Philippe, Florence, Justine, Marylène, Laurane et Angélique.

Nous exprimons également tout notre soutien à Stéphane, Danièle, Clément, Candice et Dominique suite au décès de Suzanne Bertin le 17 août 2025 à l'âge de 82 ans.





Des larmes mais aussi de la joie avec notre premier baptême républicain, un nouveau mariage et des noces d'or!



Le 16 août 2025, nous avons eu la joie d'officier le baptême civil de **Zoé Charvet** dans une salle de la mairie entièrement décorée pour donner encore plus de magie à cet événement.





Samedi 26 juillet 2025, nous avons célébré l'union de **Sylvie Thiblet et de** son époux Olivier Vaneste dans une ambiance à leur image : chaleureuse, authentique et pleine de tendresse... Nous leur adressons tous nos voeux de bonheur!



Le 2 août 2025, Hélène et Pierre Kerhervé ont célébré leurs 50 ans de mariage. Arrivés à Brens en 1976, ils ont construit une famille unie et se sont fortement investis dans la vie locale, en tant que pompier volontaire, membres du Sou des écoles ou encore du comité des fêtes. Joyeuses noces d'or à nos amoureux!

Un été à Brens





- 01/07 : Remise des diplômes à nos 21 élèves de CM2 prêts pour le collège!
- 06/07: Exposition des oeuvres de notre concours photos à l'occasion de Brens en fête organisé par le comité des fêtes.
- 14/07 : Les enfants délégués ont lu les articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen lors de la **fête** nationale.
- 16/07 : Balade pédagogique sur l'ambroisie à Champtel.
- Exposition pédagogique sur les moustiques-tigres à la mairie.











- 19/08: 7 habitants ont participé à l'atelier numérique proposé par la communauté de communes Bugey-Sud pour découvrir le montage vidéo.
- 30/08 : Fête du four des pompiers de Brens qui nous ont régalé avec leurs délicieuses tartes cuites dans les fours banaux du village. Merci également au Sou des écoles qui a tenu la buvette et organisé le vide-grenier.
- 13/09 : Soirée opéra sous les étoiles organisée par la mairie en partenariat avec l'Opéra de Lyon.









A noter dans vos agendas!









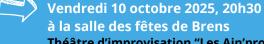
Vendredi 26 septembre 2025, 18h30 à la salle des fêtes de Brens

Réunion publique sur la participation citoyenne avec la gendarmerie pour participer à la sécurité du village.



Mardi 30 septembre 2025, 18h30 à la salle des fêtes de Brens

Réunion publique sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) organisée par la CCBS.



à la salle des fêtes de Brens Théâtre d'improvisation "Les Ain'provisibles".



Vendredi 22 et samedi 23 novembre 2025 à la salle des fêtes de Brens



Connaissezvous les associations du village?

Suivez le compte de la mairie de Brens sur l'application **"illiwap"** pour être informés de toutes les animations... • •



L'inscription est gratuite. Emprunt de 5 documents par personne inscrite dont 1 nouveauté pour 3 à 4 semaines. Nouveautés : grainothèque sur place + vidéos à la demande, musique et presse en ligne avec la bibliothèque numérique. Horaires d'ouverture : mercredis de 15h30 à 17h30, vendredis de 16h à 18h et 1ers samedis du mois de 10h à 12h. Tel. 04.79.42.33.74

Le Sou des écoles de Brens

A travers ses différentes manifestations (vente de tartes, de sapins de Noël, carnaval, vide-grenier, etc.), cette association de parents bénévoles rassemble des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles et sportives dans le cadre d'un projet pédagogique.

Françoise, enseignante de yoga, diplômée

de Viniyoga vous guidera vers une

pratique du yoga en toute bienveillance.

Les lundis de 17h45 à 19h et de 19h10 à

20h25 et les mercredis de 17h45 à 19h



Yoga Brens Détente

Ayogick

Association dédiée à la transmission et la pratique du yoga. Les cours sont dispensés tous les lundis dans l'algéco de l'école de 14h à 15h30 et de 17h45 à 19h15. Des stages ouverts à tous sont aussi proposés. Tel. 06.18.22.55.61



L'Harmonie **Peyrieu Brens**

Société musicale, l'Harmonie de Peyrieu-Brens propose des cours de musique avec un large choix d'instruments (guitare, batterie, saxophone, clarinette, trompette et flûte) ainsi qu'une participation à l'orchestre d'harmonie.

Tel. 06.26.37.47.69.



Cours collectifs de pilates, gym douce et gym hypopressive à l'algeco de l'école, les lundis de 19h30 à 20h30, les mercredis de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30. Tel. 06 24 45 63 70

Société de chasse **Brens-Virignin**

Cette association regroupe une trentaine de chasseurs. Elle organise une vente de diots et de sanglier chaque année au mois de mars. Tel. 06.21.84.85.31



Cette association, ayant pour objectif de rassembler les habitants de la commune, organise diverses manifestations tout au long de l'année : atelier couture, atelier culinaire, atelier loisirs créatifs, concours de pétanque à la Pentecôte, repas de la Sainte Agathe en février, marché créatif en novembre, Brens en fête en juillet... Tel. 06.12.88.28.41

Photo ci-contre : atelier couture encadré par Christèle Vanoni tous les mardis à 18h30.

Yoga du rire

Tous les mardis soirs à 18h dans l'algeco de l'école. Contact : association Rire en Bugey savoyard. Tel. 06.65.12.51.61

L'Intercommunale Boules Peyrieu-Brens

Pratique de la boule lyonnaise à l'Espace Boules 97 de Peyrieu les mercredis et vendredis à 17h. Tel. 06 77 32 82 79

L'Union Sportive Peyrieu **Brens (USPB)**

Pour la saison 2025/2026, le club entrainera 3 équipes de **football** : U7 (2020/2019) et U9 (2018/2017) les mercredis de 17h à 18h30 et les séniors (+17 ans) les mardis à 19h et vendredi à 19h30 au stade de Peyrieu. A noter : tournoi annuel à 7 ouvert à tous samedi 20 juin 2026. Tel. 06.25.33.32.38



Le 11 juillet 2025, la mairie de Brens a organisé sa toute première réunion des associations qui a réuni 80 % des structures associatives du village : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Amicale du Souvenir des Résistants de l'Armée Secrète de Brens, Ayogik, le comité des fêtes, les bénévoles de la bibliothèque, Équilibre's, l'intercommunale de Boules Peyrieu-Brens, le Sou des écoles, Yoga Brens Détente ainsi que les Ain'provisibles (la société de chasse et de l'harmonie Peyrieu-Brens s'étant excusées de leur absence).

Cette première édition, conçue comme un moment d'échange et de construction collective, avait pour objectif de dessiner un fonctionnement plus fluide et solidaire en définissant notamment le soutien logistique de la mairie, l'organisation de l'usage des locaux communaux, la mise en place d'un calendrier annuel partagé, l'évocation d'une possible fête des associations en lien avec les communes avoisinantes.

L'un des enjeux majeurs retenu par la mairie pour valoriser l'ensemble des initiatives associatives est de tendre vers une meilleure coordination et visibilité des événements.

En savoir + sur la salle des fêtes



La commune met à disposition une grande salle polyvalente, "la salle des fêtes", pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes. Les associations de Brens bénéficient de prêts gratuits annuels et sont prioritaires.

Après un nettoyage en profondeur et une remise en état des lieux, votre municipalité a revu le règlement dont les modalités de réservation. A présent, les demandes de réservation se font par email et le paiement par mandat SEPA 1 semaine avant la date de votre événement. Pour votre demande par email, il suffit de préciser votre nom, numéro de téléphone, date et salle souhaitée de location. Une confirmation vous sera adressée par retour de mail avec la liste des documents à fournir : une caution de 800 € sous forme de mandat SEPA, la copie de votre pièce d'identité, un RIB, la convention signée, une attestation d'assurance.

Les clés sont remises le vendredi et récupérées le lundi matin après état des lieux. Toutes les informations pratiques (capacités, tarifs, conditions de réservation, visite virtuelle) sont disponibles sur le site internet de la commune.



Ces bénévoles des associations se forment aux gestes qui sauvent

Dans la continuité de la réunion annuelle des associations, la mairie a proposé à tous les membres impliqués dans une association brégnarde de participer à une formation Premiers Secours Citoyens (PSC). Objectif 1 : renforcer les capacités d'encadrement des bénévoles, notamment ceux qui assurent des responsabilités lors de manifestations accueillant du public (animations, événements sportifs ou culturels, fêtes communales...).

Objectif 2: encourager une culture citoyenne du secours et de la responsabilité, en donnant à chacun les moyens d'agir efficacement face à une urgence (malaise, accident, arrêt cardiaque...).

Samedi 6 septembre 2025, neuf volontaires se sont alors retrouvés dans la salle de motricité de l'école autour de Dominique Monod, infirmière retraitée et pompier volontaire pour acquérir les gestes qui sauvent: protection, alerte, réanimation, défibrillation, conduite à tenir face aux brûlures, plaies et hémorragies.

L'initiative a été financée à 50 % par la municipalité qui envisage de proposer prochainement une nouvelle session, à destination des habitants cette fois-ci.

La nouvelle réglementation "Espaces sans tabac"



Dans le cadre du Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027, dont le but est d'arriver à une génération sans tabac à l'horizon 2032, le Gouvernement a décidé de gravir une nouvelle marche, en créant partout en France de nouveaux espaces libérés du tabac. Ainsi depuis le 1er juillet 2025, de nouveaux lieux publics extérieurs deviennent sans tabac : Parcs et jardins publics ; Plages ; Zones affectées à l'attente des voyageurs (abribus...) ; Espaces non couverts des bibliothèques ; Espaces non couverts des équipements sportifs ; Les abords immédiats des établissements scolaires dont un arrêté précise que le périmètre doit être d'au moins 10 mètres.

Enfreindre cette règle = amende de 135 €

Merci de respecter ces espaces. Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous.

Travaux & environnement



Au cœur de l'été, plusieurs actions importantes ont été menées afin d'assurer le bon fonctionnement des installations d'assainissement de notre commune :

À Champtel : Poste de relevage du Colombier

Une intervention a été réalisée le 28 juin par l'entreprise Ray Assainissement à la demande de la Communauté de communes Bugey Sud afin de nettoyer le poste et d'atténuer les désagréments ressentis par les habitants du secteur.

À la Gare : Lagunage

Le 24 juillet, un curage du caisson siphoïde, situé à l'entrée de la lagune, a permis de rétablir le bon écoulement des matières lourdes afin de sécuriser le fonctionnement de l'installation.

Chemin de Versailles

Un devis va être signé pour remplacer les canalisations d'eaux pluviales, endommagées par l'enracinement. Cet investissement permettra de pérenniser durablement un réseau dégradé par le temps.





Chaque semaine, nos employés communaux sont contraints de collecter des encombrants tels que des chaises, des lits, des plaques de cuisson, des jouets, des vêtements et nombre de déchets au pied des conteneurs pour les ordures ménagères et le tri sélectif.

Afin d'y remédier, nous étudions actuellement l'installation de caméras de surveillance pour lutter efficacement contre ces incivilités. Une attention particulière sera notamment portée au point d'apport volontaire de Champtel. Nous rappelons ici qu'il est strictement interdit de déposer des déchets au pied des conteneurs sous peine d'une amende minimale de 150 €. Ces gestes sont irrespectueux, non seulement d'un point de vue environnemental, mais aussi d'un point de vue humain envers les habitants, les voisins, les amis et les employés communaux. Pour une commune propre et agréable à vivre, adoptons ensemble les bons gestes!

Ca rentrée à l'école

Éclairage public > passage en LED!

Le remplacement des lampadaires sodium par des luminaires LED est une obligation nationale à l'horizon 2027. Ce passage, incontournable, permet de réduire la consommation d'énergie (de 100 W actuellement à 45 W par point lumineux) et de bénéficier de subventions.

Notre commune compte 229 points lumineux, dont seulement 6 déjà en LED. Il reste donc 209 luminaires à remplacer et plusieurs armoires électriques à mettre aux normes.

- **Coût total** estimé des travaux : 110 600 € TTC
- **Coût estimé pour la commune** après déduction des subventions: 37 200 € amortissable sur 12 ans
- **Économies d'électricité** : environ 3 000 € par an
- Frais fixes de maintenance obligatoires :

actuellement 8€ par point lumineux, annoncé augmenté à 30€ en 2026, soit un surcoût annuel d'environ 5 000 €. L'économie d'électricté sera compensée par cette hausse.

Avec les nouveaux luminaires LED, deux options sont possibles: 1. Extinction totale en cœur de nuit (comme aujourd'hui), 2. Abaissement progressif de la puissance (25% de luminosité en cœur de nuit). Ce choix, auguel vous pouvez participer par un sondage lancé debut septembre, doit être programmé dès la commande des nouveaux luminaires car tout changement ultérieur (réglage d'horaires) coûterait 80 € par poteau (soit un total de 18 300 €.)

Le sondage reste ouvert encore quelques jours avant la diffusion des résultats définitifs. N'hésitez pas à donner votre avis, soit en venant à la mairie, soit en scannant ce QR-Code. Il est en effet important pour

nous de construire ce projet avec vous, dans un esprit de concertation et de responsabilité partagée.

La rentrée scolaire s'est déroulée sous de bons auspices avec l'accueil des parents autour d'un café offert par le sou des écoles! L'effectif pour cette année 2025/2026 est de 114 enfants répartis dans 5 classes.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants Benoît Perrozi et Zelna Prot, ainsi qu'aux nouveaux personnels d'entretien et d'encadrement : Laëtitia Aubrun, Nadège Bayet, et Christelle Flayeux.

Le grand changement opéré pour cette rentrée concerne la cantine scolaire. Le nouveau prestataire, Leztroy, régale nos enfants avec des recettes élaborées à base de produits locaux et de saison ; et le nouveau matériel a été installé pour garantir une cantine qui réponde aux normes d'hygiènes instaurées dans la restauration collective. Côté enseignants, 5 nouveaux ordinateurs ont équipé leur classe et le bureau de direction et côté cantine-garderie, un travail de fond a permis une révision du règlement.

Durant l'été, plusieurs autres interventions ont été menées dans l'enceinte de l'école pour offrir aux enfants un cadre accueillant et sécurisé :

- Parking de l'école : création d'un passage piéton, lignes de stationnement retracées, mise en place d'une zone sécurisée sur le parking du bas.
- Cour de récréation : reprise des dalles sous les jeux, nivellement et lissage du sable.
- Bâtiment scolaire : changement des poignées de fenêtres cassées, réparation des toilettes, remplacement des volets défectueux.

Enfin, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à maîtresse Corinne, enseignante des CP-CE1 l'an passé, qui a vécu sa rentrée en tant que directrice à l'école des Charmilles ! Ce départ marque l'aboutissement d'un projet professionnel qui lui tenait à cœur, après sa formation de direction suivie en 2023.











<u>De gauche à droite debout</u> : Evelyne Valayer (ATSEM), Carole Huta (enseignante), Laëtitia Aubrun (encadrement / ATSEM), Céline Bernard (AESH), Frédérique Astier (enseignante), Nadège Bayet (entretien), Serge Menubarbe (enseignant), Benoît Perrozi (enseignant), Grégory Chatel (adjoint aux affaires scolaires).

De gauche à droite accroupis : Nathalie Chevereau (encadrement / ATSEM), Valérie Kerstern (responsable du service périscolaire), Christelle Flayeux (entretien), Laurence Curtenaz (enseignante), Sandrine Lachize (maire), Mathilde Chiambretto (directrice et enseignante).

Répartition des classes 2025/2026

PS-MS: 26 élèves dont 13 PS et 13 MS

Enseignante: Frédérique Astier

ATSEM: Nathalie Chevereau / Laetitia Aubrun

GS-CP: 23 élèves dont 13 GS et 10 CP Enseignante: Laurence Curtenaz

ATSEM: Evelyne Valayer

CP-CE1: 25 élèves dont 8 CP et 17 CE1 Enseignants: Benoît Perrozi et Zelna Prot

- CE2-CM1 : 20 élèves dont 15 CE2 et 5 CM1 Enseignantes: Mathilde Chiambretto et Carole Huta les vendredis
- CM1-CM2 : 20 élèves dont 11 CM1 et 9 CM2 Enseignant : Serge Menubarbe



Sécurité routière

Suite à plusieurs demandes d'habitants du hameau de Gotraz/Coderotaz, un miroir de sécurité a été réinstallé au niveau du carrefour de la rue du Centre et de la rue du Cottaz et au hameau de Champtel, un miroir vétuste a été changé, en partenariat avec la communauté de communes Bugey Sud.